

Luxembourg, le 17 février 2021

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, nous souhaitons poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Santé, à Madame la Ministre de l'Intérieure, à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure et à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

« Début février, Madame la Ministre de la Santé a dévoilé les détails de la deuxième phase de la campagne vaccinale au Luxembourg. Sur recommandation de la Commission nationale d'éthique, l'âge et le degré de vulnérabilité des personnes demeurent les critères déterminants pour établir une priorisation des personnes à vacciner contre la COVID-19.

Sur base de ces critères, il a été procédé à une répartition de la population en six phases de vaccination successives, sans tenir compte de l'appartenance des personnes à un groupe socio-professionnel déterminé.

Dans ce contexte, nous aimerions poser la question suivante à Madame la Ministre de la Santé, à Madame la Ministre de l'Intérieure, à Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure et à Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse :

- *Les ministres ne sont-ils pas d'avis que les personnes appartenant à des catégories socio-professionnelles considérées comme essentielles et particulièrement exposées, telles que par exemple et à titre non limitatif, la Police Grand-Ducale, le CGDIS ou l'enseignement, qui, de par leurs fonctions relevant des missions essentielles d'État, sont souvent en contact direct avec des groupes de personnes, sans distanciation sociale et sans possibilité de recourir au télétravail, devraient aussi bénéficier d'une priorisation vaccinale ?*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

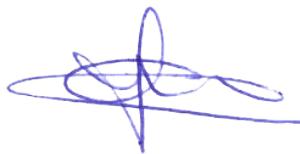
Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Croyez, nous vous prions, Monsieur le Président, à l'assurance de notre très haute considération.



Carole HARTMANN
Députée



Claude LAMBERTY
Député



Réponse commune de Madame la Ministre de la Santé, de Madame la Ministre de l'Intérieur, de Monsieur le Ministre de la Sécurité intérieure et de Monsieur le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse à la question parlementaire n° 3659 du 17 février 2021 de Madame la Députée Carole Hartmann et de Monsieur le Député Claude Lamberty concernant la "Priorisation vaccinale pour les personnes appartenant à des catégories socio-professionnelles considérées comme essentielles et particulièrement exposées".

La stratégie vaccinale du Luxembourg s'est appuyée dans une première phase sur l'avis de la Commission Nationale d'Éthique (C.N.E.) du 21 janvier 2021 qui préconise une approche selon laquelle les personnes appartenant aux différentes catégories socio-professionnelles ne devraient pas profiter d'une priorisation vaccinale (à l'exception des professionnels de santé et du personnel des établissements de santé et de soins), mais qu'elles devraient être invitées à la vaccination en fonction de leur tranche d'âge.

Le gouvernement tient à relever qu'il a été décidé, suite à l'avis du Conseil supérieur des maladies infectieuses (CSMI), que les personnes âgées entre 30 et 54 ans ont la possibilité de s'inscrire sur une liste et y manifester leur intérêt de se faire vacciner volontairement avec Vaxzevria. Ainsi, toute personne appartenant à cette tranche d'âge a la possibilité de se faire vacciner, indépendamment de la catégorie socio-professionnelle à laquelle elle appartient.

La Confédération Générale de la Fonction Publique (CGFP) a exprimé quant à elle en date du 26 avril le souhait de faire vacciner les personnes travaillant dans des métiers essentiels en priorité. Suite à cette revendication, le gouvernement rencontrera les représentants syndicaux lors d'une entrevue prévue pour le 3 mai prochain au cours de laquelle ces questions seront discutées.